

Appel à Projets 70 ans du Rotary Club Hazebrouck-Merville

CAHIER DES CHARGES

Article 1 – Contexte et objectifs

Dans le cadre de la célébration de ses 70 ans, le Rotary Club Hazebrouck-Merville organise un grand événement, le 7 février 2026, et à cette occasion, mettra à l'honneur les initiatives locales à fort impact social ou environnemental.

Lors de cet événement, les quatre projets seront sélectionnés, soutenus financièrement à hauteur de 1 000 € chacun et présentés au public sous forme d'une présentation

Cet appel à projets vise à :

- Encourager les initiatives citoyennes et innovantes
- Valoriser les talents locaux
- Contribuer à un avenir solidaire, durable et responsable sur le territoire Hazebrouck-Merville

Article 2 – Thématiques retenues

Les projets doivent s'inscrire dans l'un des quatre axes suivants :

- Handicap : Aide directe à une ou plusieurs personnes pour améliorer l'autonomie ou la qualité de vie au quotidien.
- Développement durable : Projet en lien avec la transition écologique, l'environnement ou une démarche locale durable.
- Santé ou Éducation : Financement d'un investissement ou d'un outil permettant de développer un projet éducatif, culturel ou de santé.
- Innovation locale : Toute initiative originale et porteuse de sens pour le territoire Hazebrouck-Merville.

Article 3 – Éligibilité des candidats

L'appel à projets est ouvert à :

- Toute personne physique résidant sur le territoire Hazebrouck-Merville
- Toute association ou collectif local du territoire Hazebrouck-Merville
- Toute entreprise (TPE, startup, micro-entreprise) en phase de création ou de développement sur le territoire Hazebrouck-Merville

Les candidats peuvent postuler seuls ou en partenariat avec d'autres acteurs locaux.

Article 4 – Dotation et accompagnement

Le Rotary Club allouera:

- 1 000 € par projet sélectionné
 - Un soutien en communication pour mettre en valeur les initiatives retenues
 - Une mise en avant lors de la soirée des 70 ans du Rotary Hazebrouck-Merville
- Une possibilité d'abondement participatif lors de la soirée : chaque convive disposera de 15 € à attribuer au(x) projet(s) de son choix. Il aura également la possibilité d'abonder à titre personnel pour soutenir un ou plusieurs projets*

Article 5 – Contenu du dossier

Le dossier devra comporter :

- Une présentation du porteur de projet : coordonnées, statut, lien avec le territoire
- Une description du projet : objectifs, enjeux, originalité
- Les publics cibles et bénéficiaires
- La localisation précise sur le territoire Hazebrouck-Merville
- Le montant total du projet et le budget prévisionnel détaillé, avec une part de cofinancement assurée
- Les partenaires ou acteurs associés
- Le planning de mise en œuvre
- Les modalités de suivi ou d'évaluation

 ***Le cofinancement est requis : le Rotary ne saurait être le seul financeur du projet.***

Exclusion

- *Les projets ne respectant pas les valeurs du Rotary (éthique, solidarité, engagement)*
- *Les demandes de financement pour un fonctionnement général (hors projet spécifique)*

Article 6 – Processus de sélection

La sélection des projets se fera en plusieurs étapes:

- Une présélection des dossiers par un comité du Rotary Club Hazebrouck-Merville

Critères de sélection :

- Impact local
- Clarté et faisabilité du projet

- Pertinence des besoins
 - Réalisme du budget et du calendrier
 - Potentiel de mobilisation
-
- Présentation des projets présélectionnés devant un jury le 18 novembre 2025
 - Annonce des lauréats début décembre 2025
 - Présentation publique des projets sélectionnés lors de la soirée anniversaire le 7 février 2026

Réponse aux candidats

- Un courrier personnalisé sera adressé à chaque porteur de projet non retenu, avec une argumentation transparente.
- Les porteurs des projets retenus pour la présentation orale seront informés et invités à préparer leur intervention pour la soirée.

Éthique et impartialité

Afin de garantir la transparence et l'équité du processus :

- Les membres du comité de présélection et du jury s'engagent à faire preuve d'impartialité.
- Seuls les dossiers complets, répondant aux critères fixés dans le présent cahier des charges, seront examinés.
- En cas de conflit d'intérêts (connaissance personnelle d'un porteur ou implication dans un projet), le membre concerné s'abstiendra de toute participation à la délibération relative à ce dossier.
- Le jury reste souverain dans ses décisions d'attribution ou de non-attribution des dotations. Son objectivité ne saurait être remise en question.

Article 7 – Engagement des lauréats

Les porteurs de projets sélectionnés s'engagent à :

- Présenter leur initiative lors de la soirée anniversaire
- Fournir un rapport d'avancement à mi-parcours
- Participer aux actions de communication du Rotary Club Hazebrouck-Merville
- Utiliser la dotation exclusivement pour le projet présenté
- Répondre à toute demande d'information complémentaire du club

Article 8 – Modalités de candidature

Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2025

Les dossiers sont à envoyer par mail à l'adresse suivante :



secretairerchm@gmail.com

Pour toute question ou demande d'accompagnement, vous pouvez écrire à cette même adresse.